



Infos municipales

Travaux en cours ou à venir



_ Des travaux de **raccordement de gaz** sont en cours rue du port non loin de l'intersection avec la rue du lavoir. Un arrêté d'interdiction de circulation de longue durée a été pris et a été distribué dans le quartier. Concrètement, aux dernières nouvelles, la 1^{ère} tranche de travaux aurait lieu du lundi 22 juin au mercredi 24 juin. La circulation serait complètement bloquée le mardi 23. De ce fait pour les habitants des rues du Port, du Lavoir, Villa verdelet, de la Traverse, il vous faudra porter **vos poches jaunes** dès le lundi 23 au soir soit en haut de la rue du Port, soit

route de Saint Médard ou bien pour les plus courageux devant la grille de l'école.

_ Les travaux de réfection des **voiries allant du Bourg à Beautiran** sont programmés de début juillet à mi-août. La réfection d'abord de la structure, puis de la chaussée expliquent la durée des travaux. Cela va obligatoirement entraîner des difficultés de circulation pour les administrés concernés, auxquels une communication adaptée à la réalité du planning sur terrain sera diffusée. Le montant des travaux est estimé à 250 000 HT partagés entre l'entreprise qui a réalisé les travaux et la CCM.

_ Afin de dégager le local de l'Estey pour la réalisation du projet épicerie, le rangement de notre atelier communal est en cours d'optimisation avec la mise en place de casiers et racks.

Horaires ouverture de la Mairie : L'accueil au public se fait toujours pour l'instant **uniquement sur rendez-vous** pris par mél ou téléphone. **N'hésitez pas à appeler**. Le lavage des mains avant d'accéder au secrétariat et l'application des gestes barrières sont toujours obligatoires.

Ecole : Pour faire suite à l'annonce du Président de la République et afin de faciliter la reprise de l'école à compter du 22 juin 2020, **le service garderie des enfants est assuré le matin et le soir** aux heures habituelles d'avant confinement (7h30-scolarité, 16h30-18h30). **Nous assurons la surveillance des enfants pendant le temps du repas en maintenant la formule pique-nique fourni par les parents.**

Bibliothèque : Depuis le 18 juin vous pouvez choisir vous-mêmes vos livres au rez-de-chaussée comme à l'étage. Nous vous demandons toutefois d'éviter de venir avec plusieurs enfants, la distanciation sur le petit tapis est difficile à respecter. Le **port du masque est obligatoire** ainsi que l'utilisation du gel hydro alcoolique à l'entrée. Il vous faudra aussi respecter le mètre de sécurité entre chaque personne. Si besoin les bibliothécaires assurant la permanence réguleront l'entrée afin de maintenir le respect de la distanciation physique. Il est bien sûr toujours conseillé de réserver sur biblio-simone pour réduire le temps d'attente et il est impératif de rapporter les livres empruntés avant le confinement.

AJC : L'assemblée Générale aura lieu dans la salle des gravettes, le mercredi 24 juin à 18h.

Déchèteries : A compter du lundi 22 juin, elles sont ouvertes **du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h30.**

2ème tour des municipales

Il se tiendra le dimanche **28 juin de 8h à 18h salle des gravettes**, toutes les précautions sanitaires seront mises en place. Il reste un seul conseiller municipal à élire. Les textes stipulent que les **16 candidats non élus au 1^{er} tour sont éligibles** qu'ils présentent ou non un bulletin de vote, le vote manuscrit étant autorisé.

L'élection du **Maire aura lieu le vendredi 3 juillet à 19h salle des Gravettes.**

Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : **Jean-André LEMIRE**

Rédaction : **élus et secrétariat** Photographie : **élus**

Prochaine parution prévue début juillet